

*Augustodunum*, le développement d'un mérite égal à leur fortune.

Je regarderais, Messieurs, ma tâche comme inachevée, si, après avoir rendu au talent des professeurs du haut enseignement l'hommage qui lui est dû, je passais sous silence le mérite de cet autre corps du professorat, chargé de l'instruction secondaire. J'en aurais un regret d'autant plus profond, que son dévouement absolu, incessant, désintéressé, a contribué, pour une grande part, à conserver à nos lycées leur marche ascendante, et à préserver nos collèges communaux de la ruine dont ils étaient menacés.

L'an dernier, à pareille époque, interprète des modestes désirs de nos professeurs, et ne pouvant douter des intentions bienveillantes du ministre, je disais : « Le Corps enseignant, « certain d'avoir mérité l'estime du Pouvoir, s'en remet à lui « du soin d'améliorer sa position. Il ne demande pas l'opulence, mais le bien-être. » Deux récentes mesures sont venues justifier ces prévisions : celle du 8 janvier, qui augmente le traitement des professeurs adjoints, et celle du 5 août, qui rend aux fonctionnaires de l'Enseignement l'avantage que leur donnait le décret organique de l'Université, de recevoir chez eux deux pensionnaires et quelques externes. Ces mesures ont été accueillies avec une vive gratitude. Que le témoignage public en arrive au Ministre, qui a si bien répondu aux intentions du Souverain. Oui, Napoléon III, et ce sera un de ses titres de gloire, tient à honneur de donner, dans son Empire, un corps à cette pensée, venue du cœur, durant les heures providentielles de son exil : « Il faut, disait-il, que tous les instituteurs de la jeunesse soient à leur « aise, et que le moindre d'entre eux porte manteau. »

Emule des deux autres, dans leur marche progressive, l'enseignement primaire de notre ressort mérite d'être associé à leur éloge. Nulle part il n'a pris un plus considérable déve-